



## Offre d'emploi

L'administration communale d'Anderlecht recrute un  
**Assistant (e) Social (H/F)**

<b>Dénomination de la fonction :</b>	Assistant Social (m/f)
<b>Niveau :</b>	B
<b>Service :</b>	Affaires Sociales
<b>Département :</b>	Unité Sociale du Logement
<b>Mission générale de la fonction :</b>	Votre rôle principal consiste en l'assistance sociale globale des personnes confrontées à des problèmes de logement. Vous avez également un rôle de coordinateur des logements de transit.
<b>Tâches principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Effectuer des visites à domicile et des entretiens.</li><li>➤ Répondre au téléphone et aux mails.</li><li>➤ Aider et orienter les sinistrés et/ou personnes ayant fait l'objet d'une décision de la DIRL ou de la commune pour fermeture de logement dans leurs démarches.</li><li>➤ Aider et orienter les personnes (locataires ou propriétaires) vers les services compétents selon l'objet de la demande (CPAS, Foyer Anderlechtois, DIRL, ULAC, Syndicats des Locataires/Propriétaires....)</li><li>➤ Envoyer des courriers au propriétaire pour la remise en conformité du bien.</li><li>➤ Encodager les statistiques ; collaborer avec le service OLL (Observatoire Local du Logement)</li><li>➤ Rédiger des rapports sociaux, des arrêtés au Bourgmestre, des notes aux services internes, des rapports au Collège pour la récupération des frais d'hôtel ou autre.</li><li>➤ Introduire des demandes pour l'obtention d'un logement social et/ ou d'une aide financière (ADIL) pour les personnes.</li><li>➤ Collaborer avec les services communaux ( Service d'Hygiène, Bureau d'Aide aux Victimes, CPAS, Bâtiments et Logements), régionaux (DIRL) et instances privés (Hôtel, Assurance) dans le cas d'insalubrité ou d'évacuation de personnes pour cause de danger. (Relogement hôtel par exemple)</li><li>➤ Reloger les sinistrés en logement de transit : établissement et suivi du « Plan d'accompagnement », état des lieux d'entrée et de sortie.</li><li>➤ Assurer la coordination et le secrétariat des logements de transit en collaboration avec le service Logement communal , le Foyer Anderlechtois et le CPAS. Effectuer des recherches de logement pour les personnes en difficulté.</li><li>➤ Introduire les demandes d'urgence pour un logement social (article 33/35)</li><li>➤ Introduire les demandes de récupération des frais d'hôtel.</li><li>➤ Informer les personnes sur les Agences Immobilières Sociales (AIS) et les démarches à entreprendre.</li><li>➤ Participer au Comité d'Attribution pour l'attribution de logements communaux.</li><li>➤ Participer aux réunions avec le Service Juridique, CPAS, la DIRL et le Foyer Anderlechtois et aux projets.</li></ul>
<b>Profil de la fonction</b>	

<b>Compétences générales et techniques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Connaissance du réseau social.</li> <li>➔ Connaissance du code du logement.</li> <li>➔ Connaissance en matière d'hygiène publique.</li> <li>➔ Connaissance droits et devoirs des locataires et des propriétaires.</li> <li>➔ Connaissance du code de déontologie.</li> </ul>
<b>Compétences relationnelles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>x Sens de l'accueil et d'écoute.</li> <li>x Proactif.</li> <li>x Résistance au stress.</li> <li>x Team-spirit.</li> <li>x Flexibilité pour les horaires.</li> <li>x Organisé et autonome.</li> <li>x Bonnes connaissances de l'outil informatique.</li> <li>x Capacité d'adaptation et à prendre du recul.</li> <li>x Sens de l'initiative, de l'écoute et des responsabilités.</li> </ul>
<b>Conditions d'accès</b>	
<b>Diplôme(s) exigé(s) :</b>	Graduat ou bachelier d'assistant social (niv B)
<b>Connaissances linguistiques :</b>	Bilingue: français – néerlandais La détention du brevet Selor est un atout
<b>Permis :</b>	Permis B
<b>Offre</b>	
<p><b>Contrat à durée indéterminée</b>  <b>Barème de la fonction publique pour le niveau B avec prime de bilinguisme</b> (pour les titulaires du brevet Selor)  <b>Horaire flexible de 37.5h/semaine</b>  <b>Larges possibilités de formations</b>  <b>Assurance collective hospitalisation</b>  <b>Intervention dans les frais de transport en commun</b> (cf. règlement)</p>	
<p>Intéressé(e) ?</p> <p>Merci d'envoyer votre lettre de motivation et votre à l'attention de l'Administration communale, service GRH, Rue de l'Instruction 52, 1070 Anderlecht ou via mail: <a href="mailto:smansouri@anderlecht.brussels">smansouri@anderlecht.brussels</a></p> <p><b><u>Date limite pour postuler : 15/04/19</u></b>      <b>Référence à mentionner: Assistant Social USL</b></p> <p><b>Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'Unité Sociale du Logement au 02/ 800 07 27.</b></p>	